



# REGULARITE DE L'EPREUVE :

Mrs PERRON Jean Pierre

Officiels - Juges Arbitres de CHS attestent que :

Les athlètes ont effectué le parcours décrit au certificat de mesurage dans son intégralité

Les points de départ et d'arrivée ont été respectés.

Le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées au certificat de mesurage.

Les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements.

Dossier de mesurage N° : F-C039/05776/2013

Nom des mesureurs : CARNET Yves  
PRUDENT Dominique

Remarques de l'officiel :

Aucune anomalie constatée

Signature :

## TEMPS DE PASSAGE CHRONOMETRES ET CERTIFIES PAR L'OFFICIEL :

Record de l'épreuve :		non	Record de France :		non
-----------------------	--	-----	--------------------	--	-----

Meilleure Performance Réalisée en France :		non
--	--	-----

1KM en 2'52 (336) 2KM 5'55 3KM 9'08 4KM 12 '16 5km 15'31 6km 18'39 7km 21'45 8km 24'48 9km 27'50

10 KM 30'54"

## CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE :

Nom de la Société : Local	Type de chronométrage PUCE dans dossards
---------------------------	--

Temps correspond au Jalon du J.A.

## RESULTATS / SERVICE INFORMATIQUE :

Résultat rapide

## CONTROLE ANTI-DOPAGE :

NON

Nombre d'Athlètes contrôlés :

Nom du délégué :

Salles prévues	OUI - NON
----------------	-----------

Personnel prévu	OUI - NON
-----------------	-----------

Remarque :

## MANAGERS :

Nom :

## DOSSARDS :

Autre procédé :

Tyvek, feutrine, plastique, carton

Conforme à la réglementation:

Dossards hommes distincts des dossards femmes

oui

oui

2 puces collé sur le dossard

<b>PARCOURS :</b>	OUI	NON	JUSTIFIER
L'officiel Juge Arbitre a-t-il eu en sa possession un dossier complet de mesurage	x		
Repérage du circuit préalablement à l'épreuve	x		
Identification précise des repères départ et arrivée	x		
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel pour juger la course	moto		
Contrôle de la course en intégralité	x		

<b>ORGANISATION DU DEPART :</b>	OUI	NON	JUSTIFIER
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs	x		
Longueur de l'artère de départ avant le premier virage	x		
Aire de départ suffisamment large	x		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage	x		
Sas réservé à l'élite		x	
Maintien des coureurs sur la ligne de départ	x		
Moyen de maintien des coureurs (corde ; élastique ; filet ; autres)	bénévoles		
Signal de départ (pistolet ; canon ; autres)	Pistolet		
Respect de l'horaire de départ	x		
Maintien du public par barriérage de l'aire de départ avant et après la ligne	x		
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs	x		

<b>REMARQUE</b>
<b>Un faux départ mais arrêt rapide des coureurs après le coup de pistolet de rappel du starter</b>
<b>Sans incident sur la course</b>

<b>RESPECT DU PARCOURS :</b>	OUI	NON	JUSTIFIER
Respect intégral du dossier de mesurage	x		
Balisage suffisant ; fermeture du parcours	x		
Fléchage correct	x		

<b>INFRACTIONS CONSTATEES :</b>
<b>RAS</b>

<b>ORGANISATION DE L'ARRIVEE :</b>	OUI	NON	JUSTIFIER
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue	x		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage indiqué dans le dossier de mesurage	x		
Nombre de couloirs	1		
Maintien du public par barriérage de l'aire d'arrivée avant et après la ligne	x		
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée	x		
Mode de chronométrage °	Puce et 2 chronos manuels		
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés par l'officiel	x		

<b>INFRACTIONS CONSTATEES :</b>
<b>Aucune anomalie constatée</b>

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Emplacements conformes à la réglementation	x		
Ravitaillements suffisants	x		
Epongeage conforme	x		
REMARQUE :			

RESULTATS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Imprimés conformes à la réglementation	x		
Publication des N° de licences FFA	x		
Affichage rapide	x		
Information rapide par l'animateur	x		
Résultats chargés sous 48h sur Si-FFA conforme à ce qu'on a validé	x		
Jury chargé sur SIFFA	x		
REMARQUE :			

CEREMONIE DE REMISE DE COUPES :	OUI	NON	JUSTIFIER
De bonne tenue	x		
Bon déroulement général	x		
REMARQUE :			

HANDISPORTS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Acceptés par l'organisateur		x	
Si oui, respect du départ anticipé			
Fermeture du parcours ; respect de la sécurité			
Respect de la réglementation (Classement séparé)			

JOELETTES :		NON
Les Joélettes sont parties derrière, une puce a été affectée au siège uniquement et des dossards réservés pour les 6 porteurs		

PERFORMANCES REALISEES					
IA	IB	N1	N2	N3	N4
					1

NATIONS REPRESENTEES	NOMBRE
Nombre de nationalité dans les 100 premiers hommes et 50 premières femmes (pour labels Internationaux)	3

<b>EPREUVES SIMULTANÉES :</b>		NON	JUSTIFIER
<b>Si un relais a eu lieu, le départ a-t' il été décalé</b>			<b>De combien :</b>

<b>APPRECIATIONS DE L'OFFICIEL :</b>	Très bien	Bien	A améliorer	Observations
Accueil des officiels par l'organisateur		<b>x</b>		
Conditions de travail de l'officiel	<b>x</b>			
Service d'ordre et de sécurité		<b>x</b>		
Service sanitaire		<b>x</b>		
Distribution des dossards		<b>x</b>		
Nature des dossards		<b>x</b>		
Organisation du Départ		<b>x</b>		
Déroulement de la Course	<b>x</b>			
Organisation de l'Arrivée		<b>x</b>		
Ravitaillement – Epongeage		<b>x</b>		
Handisports				
Résultats		<b>x</b>		

<b>INCIDENTS A SIGNALER – APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE</b>			
<b>Avis sur le label :</b>	"A reconduire"	OUI	x
	"Label supérieur"	OUI	NON

Date :  
10/03/16

Nom, Prénom et Qualification :  
PERRON Jean Pierre JAR

SIGNATURE :  
*PERRON*

# ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

## DEROULEMENT de l'épreuve :

Cette épreuve s'est déroulée entre deux averses de grêles, le vent était quasiment nul

Mais les températures étaient basses

JURY DES EPREUVES A LABEL INTERNATIONAL, NATIONAL ET REGIONAL
--

NOM DE LA COURSE : 21 foulées Bletteranoises

LIEU : BLETTERANS

DATE : 6 mars 2016

LIGUE : FRANCHE-COMTE

DEPARTEMENT : 39

FONCTION	NOM ET PRENOM @ mail / Tél mobile	QUALIFICATION	LICENCE	CLUB
Directeur de Course	PRELY Gérard	J.A.R.	247296	L.A.C
Officiel Juge arbitre Hors stade	PERRON Jean Pierre jppjpp@9online.fr	J.A.R.	247404	A.C.C
Officiel Juge adjoint Hors Stade (JHS)				
Chronométrateur Général	GIRARD Georges (chrono électrique)	J.A.F.	937944	L.A.C
Chronométrateurs Adjoints	CARNET Yves (chrono manuel)	J.A.R.		L.A.C
Starter	BORSKI Patrick	J.A.F.	394546	L.A.C
Responsable arrivée	VERNIER Gérard		353588	L.A.C
Resp. ESCORTEUR antidopage	CHEVALIER Yves	O.R	150109	L.A.C
Responsable départ	PRELY Gérard	J.A.R.	247296	L.A.C

Officiel Logica PRELY Martine

A renvoyer à votre CRCHS () et aux JHS et à l'officiel Logica (il est possible de saisir le jury sous Logica).

Représentant de l'organisation

PRELY Gérard

Le 01/03/2016